JEUX DE PLEIN AIR

ET

D'INTÉRIEUR

8° V
38004

SPORTS-BIBLIOTHÈQUE

OUVRAGES DÉJA PARUS

LE FOOTBALL, par Ch. GONDOUIN et JORDAN.
LA BOXE, par WILLIE LEWIS, JOE JEANNETTE, CHARLEMONT, etc.
LE GOLF, par Arnaud MASSY.
LES SPORTS D'HIVER, par L. MAGNUS et R. de la FREGEOLIÈRE.
LES COURSES A PIED ET LES CONCOURS ATHLÉTIQUES, par DE FLEURAC, FAILLIOT, SPITZER, ANDRÉ.
L'ESCRIME, par Jean JOSEPH-RENAUD.
L'AUTOMOBILE, par H. PETIT et MEYAN.
LA CHASSE A TIR, par CUNISSET-CARNOT.
LA DÉFENSE DANS LA RUE, par Jean JOSEPH-RENAUD.
L'ÉQUITATION ET LE CHEVAL, par E. MOLIER.
LES COURSES DE CHEVAUX, par SAINT-GEORGES.
LE YACHTING, par CLERC-RAMPAL et Fernand FOREST.
LA LUTTE, par Paul PONS.
LE CYCLISME, par Marcel VIOLLETTE, L. PETIT-BRETON, T. ELLEGAARD, etc.
LA PÊCHE, par CUNISSET-CARNOT.
ROWING-NATATION, par Alexandre LEIN et Georges LE ROY
ATHLÉTISME ET GYMNASTIQUE SUÉDOISE, par Georges LE ROY.
ÉDUCATION PHYSIQUE ET GYMNASTIQUE, par Georges LE ROY.
L'ALPINISME, par Georges CASELLA.
TENNIS, HOCKEY, PAUMES, BALLES ET BOULES, par M. DECUGIS, CRIVELLI, DE FLEURAC, H. JORDAN, M. MICHEL, G. LE ROY.
ANIMAUX DE SPORT, par Jacques BOULENGER et Émile HENRIOT.
L'AÉRONAUTIQUE, par A. LEBLANC, R. GARROS, E. RENAUX, Frank BARRA, E. DUBONNET, M. MALLET, J. MORTANE.

PROCHAINEMENT

LE TIR, par le Commandant FERRUS, le Capitaine CLAUDOT, le Marquis de CREQUI MONTFORT, GASTINNE, RENETTE, MENESSIER, MANOURY et G. LE ROY.
LA CHASSE A COURRE, par le Capitaine DE MAROLLES.

HORS SÉRIE

LA CONDUITE EN GUIDES, par le Comte POTOCKI d'YANVILLE.

SPORTS-BIBLIOTHÈQUE

JEUX DE PLEIN AIR

ET

D'INTÉRIEUR

PAR

GEORGES LE ROY

CINQUIÈME ÉDITION

OUVRAGE ORNÉ DE 48 PAGES D'ILLUSTRATIONS PHOTOGRAPHIQUES HORS TEXTE ET DE 74 SCHÉMAS

PIERRE LAFITTE & Cie
90, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
PARIS

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

JEUX DE PLEIN AIR ET D'INTÉRIEUR

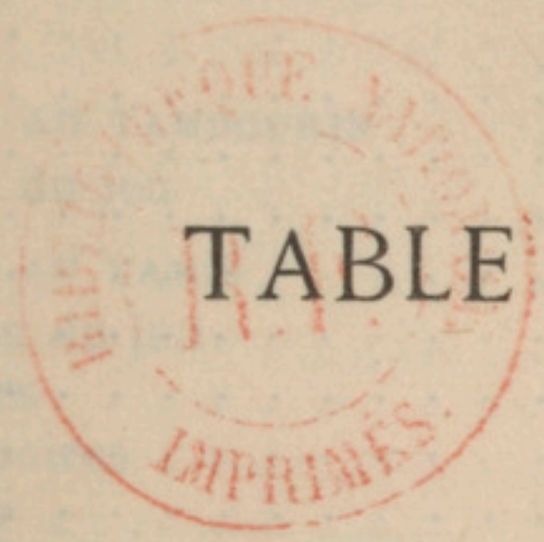

TABLE DES MATIÈRES

JEUX DE PLEIN AIR

L'AÉRO-BALL 1
La raquette 3
« Sport » et « match » 5
La balle 5
Apprentissage 6
Exercices individuels 11
Exercices à deux joueurs 14
Les jeux 16
Le jeu au cadre. Le plan du terrain. La partie. Les points. Les fautes. Remarques. Handicaps 16
Le jeu au but. Les joueurs. La partie. Pénalités 20
LE TIR A L'ARC 23
Bref historique des traditions d'antan 23
Championnats et champions 25
La « perche » et le « bersault » 26
Us et coutumes protocolaires 28
L'arc 29
La corde 31
La flèche 32
Préparation au tir 34
Le tir 38
LA MARELLE AMÉRICAINE 41
Jeu et palet perfectionné 41
Installation 44
Le jeu 45

LE TIR A L'ARC

BREF HISTORIQUE DES TRADITIONS D'ANTAN

Le tir à l'arc est un sport de jardin auquel on s'adonne encore de nos jours beaucoup plus qu'on n'est tenté de le croire. Mais si les amateurs individuels sont nombreux qui installent dans une allée de leur parc, ou plus modestement de leur jardin, un « bersault » — autrement dit une simple cible — car le tir à la perche est beaucoup moins répandu et plus spécial aux habitants des Flandres (fig. 7), les compagnies d'archers sont encore peu nombreuses. Le tir à l'arc fut jadis très en honneur. Au moyen âge il constituait en quelque sorte notre sport national. Le temps, le progrès n'ont pas réussi à faire disparaître complètement une tradition qui longtemps encore aura la vie dure. Les amateurs de l'arc tiennent bon, malgré la terrible concurrence de la poudre et des armes à feu perfectionnées au plus haut point par l'art de l'arquebuserie moderne. Ce fut le moyen âge qui marqua l'apogée du sport des archers. Les sociétés, à cette époque, étaient très puissantes. Leur rôle était à la fois sportif et patriotique, car en dehors du plaisir de leur jeu, ils tiraient parti de leur adresse pour « bouter dehors » et mettre à mal, quand l'occasion s'en présentait, les envahisseurs étrangers qui en voulaient au sol natal, ou pour défendre leurs terres menacées par les braconniers et les voleurs de grand chemin, « hurlus et faucheurs de blés verts ». Les compagnies

d'archers jouissaient donc d'un très réel prestige. De nos jours leur rôle est, on le conçoit, beaucoup plus restreint et simplement limité aux plaisirs d'un sport, auquel les écrivains du temps décochèrent les plus flatteuses épithètes. Car ce jeu, cet « esbattement de l'arc était noble, délicieux, séduisant, gracieux, amoureux même, » pour ne rien retrancher à ce que nos prédécesseurs en ont dit. Les compagnies actuelles sont plus prosaïquement considérées, mais elles s'efforcent, tout en les modernisant forcément, de maintenir un vestige respecté des traditions du passé. Les concours, les tournois, empruntent encore à notre époque une très respectable solennité qui ne va pas sans un certain pittoresque. Le retour des vainqueurs portant, quand le concours a eu lieu à la perche, les oiseaux empaillés à l'extrémité de leurs arcs enrubannés, et défilant, tambour en tête, derrière le fanion de leur société — copie d'un vieux gonfalon moyennageux — ne manque pas d'originalité. Le tir à l'arc est un sport à peu près exclusif aux populations du Nord. Il est particulièrement en faveur dans l'ancienne Ile de France et dans les départements limitrophes. Le département de l'Oise, à lui seul, ne compte pas moins de 160 compagnies représentant près de 3.000 archers. 800 compagnies à peu près se livrent dans la région du Nord aux « doux esbats de l'arc » et dans les départements les plus rapprochés de Paris il en existe 392, soit à peu près la moitié, qui se répartissent ainsi :

Seine.	30	compagnies,	500	archers.
Seine-et-Oise	25	—	400	—
Seine-et-Marne	52	—	900	—
Oise	160	—	2.900	—
Somme.	47	—	1.200	—
Aisne.	77	—	1.500	—

Le complément est fourni par les grands centres du Nord : Lille, Roubaix, Valenciennes, Tourcoing, Calais, etc., qui

comptent environ de 15.000 à 18.000 archers tirant au « bersault », et un nombre appréciable, qui n'a pas été relevé officiellement, de tireurs « à la perche ».

CHAMPIONNATS ET CHAMPIONS

Ces simples chiffres disent combien la région parisienne et les populations du Nord de la France se montrent encore enthousiastes du tir à l'arc.

Ce sport, tout en conservant en majeure partie les traditions d'autrefois, a légèrement évolué et a subi l'influence des tendances modernes. Il a ses tournois, ses championnats dont le principal est l'épreuve dite du *bouquet provincial* qui constitue le Grand Prix des archers. En outre il existe un championnat annuel de la région parisienne. Le « bouquet provincial » se tire en deux épreuves, la première étant éliminatoire. Pour être qualifié pour la finale, il faut, dans l'éliminatoire, placer 25 flèches sur 40 dans la zone de la cible, encerclée par le cordon doré. La seconde épreuve est également tirée avec 40 flèches. On totalise les points obtenus dans les deux épreuves, et, l'archer qui a atteint le plus grand nombre est déclaré vainqueur. Enfin, depuis 1898 existe un championnat de France qui fut successivement remporté par :

1898.	MM.	Cutard,	de la Compagnie de	Saint-Pierre-de-Montmartre.
1899.	—	Bergeron	—	Bilhesy-Saint-Martin.
1900.	—	Herouin	—	Couilly.
1901.	—	Cabaret	—	Claye.
1902.	—	—	—	—
1903.	—	—	—	—
1904.	—	—	—	—
1905.	—	—	—	—
1906.	—	—	—	—
1907.	—	Collas aîné	—	Montreuil-sous-Bois.
1908.	—	Cabaret	—	Saint-Pierre-de-Montmartre.
1909.	—	—	—	—

L'évolution devant être sinon complète, du moins caractérisée et adaptée aux idées modernes, l'amateurisme d'autrefois, alors intégral chez les archers, a disparu. Les prix en objet d'art ont été dans les grandes compétitions remplacés par des prix en belles espèces sonnantes, trébuchantes et tintinnabulantes, et certains concours sont aussi richement dotés en numéraire que les épreuves importantes du tir au pigeon. C'est ainsi qu'il existe des tournois à Paris dans lesquels le montant des prix atteint la respectable somme de 20.000 francs et quelquefois plus. Mais tout n'est pas effacé du passé dans le monde des archers, et bon nombre des règles anciennes sont encore respectées ; toutes les traditions ne sont pas perdues et c'est aux « dizainiers », aux « conducteurs » et enfin au « roi » qu'il importe d'y veiller. C'est sous leur contrôle, sous leur surveillance, que les archers s'y soumettent.

La coutume veut que ce soit le premier dimanche du mois de mai qu'on tire l'oiselet. Toutes les compagnies se soumettent à cette règle, et, dans chaque confrérie, celui qui, de sa première flèche tirée descend l'oiseau, a l'insigne honneur de se voir nommer « roi », titre conservé jusqu'au prochain tir de l'oiselet, c'est-à-dire pendant un an. Tirer l'oiselet, dans les confréries d'archers, équivaut à tirer les rois, mais cette fois, ce n'est plus le sort, mais l'adresse qui décide.

LA « PERCHE » ET LE « BERSAULT »

Nous avons dit qu'il existait deux genres de tir à l'arc. Le premier, celui que nous plaçons au premier rang parce qu'il est le plus répandu parmi les archers des compagnies circonvoisines de Paris, est le tir au « bersault ». On désigne sous le nom de bersault une simple cible faite de la façon suivante : dans un cadre en bois est enserré un épais paillasson tressé à peu près comme ceux dont on se sert pour essuyer les semelles de ses

chaussures. Au milieu de ce paillasson, un second cadre de 20 centimètres carrés fixe la zone dans laquelle il faut tirer. Le tir de concours se fait à la distance de 60 mètres. La totalisation des points se fait sur un envoi de 40 flèches. Chaque tireur n'envoie qu'une flèche dans une cible, puis cède la place à son suivant immédiat dans l'ordre de tir et va envoyer une flèche dans une autre cible jusqu'à ce que son tour revienne de tirer dans la cible qu'il a déjà visée. Et ainsi de suite jusqu'à épuisement des 40 flèches. La zone que l'on doit atteindre dans ces cibles est délimitée par un cercle de 40 centimètres de diamètre.

Le tir à la perche rappelle sensiblement, comme organisation, le populaire et illusoire tir aux pigeons des fêtes foraines. C'est le mode de tir en usage chez les archers de Flandre. A l'extrémité d'une perche sont fixés, sur des tringles de fer, des oiseaux empaillés, ou simplement de bois, dont l'un « le coq » domine les autres, qui sont seigneurs de moindre importance et qu'on désigne sous les appellations de poule, d'oiseau supérieur, de guetteur, de caille et autres noms de volatiles. La royauté au tir consiste à descendre Sa Majesté le Coq avec sa première flèche. Et les archers des Flandres ne tirent pas un mince honneur de cette royauté qui les place sur le pavois pour une période d'une année. Le « Roi » est le grand manitou de sa compagnie. Une amicale considération, empreinte même d'un certain respect, l'entoure jusqu'à la prochaine épreuve. Alors un concurrent plus adroit, et quelquefois aussi mieux servi par les circonstances, le descend de son piédestal pour s'y installer à son tour ; le monarque détrôné reprend sa place dans le rang.

Autrefois les archers se réunissaient pour tirer l'oiselet et concourir au plus adroit dans un parc dépendant du domaine seigneurial de la région. Aujourd'hui que les choses se sont démocratisées, les compagnies ont des lieux de réunion qui leur sont personnels. Mais, comme l'indiquèrent ceux qui ont

compulsé les documents relatifs au tir à l'arc, une organisation demeure invariablement respectée depuis l'époque où elle fut adoptée et fixée par Mgr de Pomponne, évêque de Noyon et Grand Maître des Confréries des Chevaliers de l'Arc. Ceci se passait aux environs de 1750 et ne date pas d'hier.

US ET COUTUMES PROTOCOLAIRES

Le très curieux cérémonial qui présidait à l'installation de la « *carte* » — c'est ainsi qu'on désignait la cible — exigeait que l'appariteur se découvrît et mît un genou en terre. Un chevalier ne se fût pas permis d'agir autrement, et cette coutume a subsisté de nos jours. Le temps qui efface bien des choses l'a respectée. Le champ était, et est encore, organisé de nos jours de la façon suivante. D'abord la butte de tir. Elle consiste en une butte de terre, de pierrailles et de sable à laquelle est adossé un fronton de bois dont la hauteur atteint $2^{m},50$, lequel lui-même soutient un revêtement de bottillons de paille. Le terrain de tir ou l'allée de tir a une longueur de 60 mètres et à chacune des extrémités du terrain se trouve une butte. Entre les deux buttes des « jours » en maçonnerie dits « gardes » s'élèvent pour arrêter les flèches mal dirigées. L'allée centrale dite « allée du roi » se prolonge entre les buttes. Quant à la butte dite « butte d'attaque » elle s'élève dans la partie la plus proche de l'entrée du champ de tir. La carte ou la cible comporte un cercle central blanc, de 10 millimètres de diamètre, qui forme en quelque sorte le noyau d'un cercle noir de 38 centimètres de diamètre, tous deux entourés d'un troisième cercle rouge dont le diamètre est de 61 centimètres. Enfin, on entend par « prise » un espace compris entre la périphérie du cercle rouge et une circonférence noire de $0^{m},45$ de diamètre tracée à l'interférence. Mais ce sont là des installations complètes, particulières aux associations organisées. L'installation des cibles, ou même d'une

seule cible, chez soi, dans son jardin, se réduit à quelque chose de plus simple. Une cible de paillasson très épais, montée sur un châssis de bois, ou simplement maintenue par un chevalet, suffit, dans la majorité des cas, aux amateurs qui ne s'amusent qu'à tirer à l'arc l'été, pendant les journées de villégiature à la campagne. Une telle cible est facilement démontable et transportable à l'abri en cas de pluie.

Mais ce n'est là qu'un petit côté de la question. Celui qui a trait à l'arme, c'est-à-dire à l'arc lui-même et aux munitions — les flèches — est plus important encore.

L'ARC L'arc est une tige de bois flexible progressivement amincie depuis son milieu jusqu'à ses extrémités. Il peut être d'un seul jet, c'est-à-dire en un seul morceau, ou en deux morceaux s'adaptant l'un dans l'autre à l'endroit où se trouve la poignée, endroit où l'on tient l'arc soit de la main droite, soit de la main gauche — si l'on est gaucher — pour envoyer la flèche. L'inconvénient des arcs en un seul morceau, réside en ceci qu'il est très difficile de trouver des bois d'un seul jet qui soient impeccables d'une extrémité à l'autre. Au contraire, lorsque l'arc est en deux morceaux, il est plus facile de trouver un bois plus net pour les tailler. En outre la question de commodité n'est pas étrangère à cette solution ; un arc en deux tronçons en deux branches, est facilement transportable parce qu'il est moins encombrant.

Chaque extrémité de l'arc est capsulée d'un revêtement de corne dans lequel est pratiqué une encoche où vient se loger la boucle de la corde. On fait des arcs de longueur variable et adaptés au tireur et à la flèche. De même qu'à la chasse il faut avoir un fusil fait pour soi, de même lorsqu'on veut essayer de devenir un virtuose dans le tir à l'arc, il faut avoir un arc également fait pour soi.

On s'en tient presque toujours aux longueurs suivantes que l'on trouve couramment dans le commerce, sans qu'il soit nécessaire de se faire tailler une arme à sa mesure. Pour les hommes : de $1^m,80$ minimum à $2^m,10$ maximum ; de $1^m,50$ à $1^m,70$ pour les jeunes gens et les femmes, et de 1 mètre à $1^m,30$ pour les enfants. Le tir à l'arc est en effet un exercice sportif de jardin très agréable pour les femmes, les jeunes filles et les garçonnets pendant les mois de séjour à la campagne. On n'est pas toujours dehors à courir les champs, et l'envoi de quelques flèches dans le bersault est un passe-temps qui prépare les débutants au tir plus sévère avec les armes à feu. Le gros défaut des néophytes est la tendance qu'ils ont à choisir un arc trop dur, c'est-à-dire dont la tension demande un trop grand effort. Inexercés qu'ils sont, ils tirent mal avec un tel engin. Il leur faut, au contraire, choisir un arc relativement docile à la tension qu'on lui imprime ; c'est ainsi qu'ils tireront avec aisance, facilité, et, contrairement à ce qu'ils supposent, qu'ils pourront envoyer plus facilement leur flèche sensiblement plus loin qu'ils ne le feraient avec un arc « dur à la détente ». Mais ici, comme en toute chose, il y a la mesure, et l'erreur est en deçà et au delà de ce qui doit être. Un arc trop faible, trop docile à la tension ne donne qu'une autorité restreinte au départ de la flèche, et la trajectoire qu'elle décrit, indécise, ne répond pas à la qualité dont le tireur a fait preuve dans sa manière de viser. On exprime la force d'un arc en kilogrammes. Exemple : on dit d'un arc qu'il est de 20 kilogrammes, lorsque, pour qu'il soit « bandé » dans les conditions voulues, il faut faire un effort égal à celui que ferait un poids de 20 kilos, suspendu sur le milieu de la corde et qui cintrerait l'arc dans des conditions le plaçant à une distance de la corde égale à la longueur de la flèche que l'on doit tirer. C'est d'ailleurs ainsi qu'on éprouve la résistance des arcs à la tension, c'est-à-dire leur force. Ceci

explique pourquoi un débutant se trompe en choisissant un arc fort difficile à tendre, car l'effort qu'il est obligé de produire pour le bander peut nuire à la stabilité de sa position et par conséquent influer sur la correction de son tir, laquelle, naturellement, à son tour, influe sur le résultat qu'il en retire. Tout s'enchaîne. Nous avons pris cet exemple de 20 kilos à titre simplement explicatif, car l'usage des arcs de cette force est rare, en France tout au moins. Dans les concours qui ont lieu à la distance de 50 mètres, on se sert couramment d'arcs de 12 à 16 kilogrammes. 8 à 10 kilogrammes représentent une résistance suffisante à la tension pour les dames que ce sport amuse. Quant aux enfants, un arc de 6 à 8 kilos est suffisant pour eux. De la qualité de fabrication d'un arc et de sa grandeur dépend son prix. Ici, comme en toute chose, on fait du bon et du mauvais. Le bon se paie, se paye cher — relativement cher, car l'instrument n'est pas ruineux — quant au médiocre, qu'on n'a aucun avantage à acheter, on peut l'acquérir à des prix modestes, dont quelques-uns, c'est le cas de le dire, défient toute concurrence. Pour les adultes, on fabrique des arcs parfaits dont le prix ne dépasse pas deux louis — bien qu'il en soit de plus chers — et à 16 francs on a quelque chose de convenable, mais c'est un minimum. Les prix oscillent de 15 francs à 11 francs environ pour les arcs de jeunes gens et de 10 francs à 5 francs pour les enfants. Ceci montre que le plaisir du « noble jeu de l'arc » ne place pas celui qui s'y livre sous la menace d'un conseil judiciaire. Passons à la corde.

LA CORDE La corde est faite de chanvre; d'un chanvre souple et résistant, triplement tordu, à « trois torons », comme dit de Vauresmont, qui ajoute : « elle porte, à une extrémité, un œillet tout fait. Au point exact où doit s'encocher la flèche, la corde est munie d'un tranche-fil de soie ou de chanvre

bien ciré. Cette garniture préserve la corde de l'usure, lui donne plus de corps sous les doigts du tireur qu'elle meurtrit moins. Si la corde qu'on achète n'est pas munie d'un tranche-fil de soie ou de chanvre, il est facile d'en confectionner un soi-même. » Mais avec les arcs un peu soignés, on peut éviter ce petit travail qui est tout fait. D'ailleurs, la plupart des cordes de rechange, dont le prix varie de dix à quinze sous, comportent un tranche-fil. Une corde en effet n'est pas de durée éternelle, quelle que soit sa qualité, et la nécessité s'impose d'avoir quelques remplaçantes pour la durée de la saison. Enfin, la corde demande certains soins préventifs contre l'usure prématurée qui ont en outre pour objet de la maintenir en bon état de souplesse et d'élasticité. Soins très simples qui consistent, chaque fois qu'on en fait usage, de soigneusement la passer à la cire et à plusieurs reprises.

LA FLÈCHE La flèche est un accessoire qui, pas plus ni moins encore que les deux précédents, ne supporte la médiocrité. Sa qualité primordiale, avec laquelle il n'est pas possible de transiger, est la rigidité absolue. Il va sans dire, en outre, qu'elle doit être droite. Une flèche, fut-elle même imperceptiblement cintrée est intirable. Il n'y a donc pas d'économie à faire sur les flèches. C'est un très mauvais calcul que d'en venir là. On tire mal avec des munitions défectueuses, on a beau corriger son tir, le rectifier, faire toutes les acrobaties possibles et imaginables, user de toutes les habiletés les plus subtiles, on n'arrive à aucun résultat appréciable. De mauvaises flèches sont vite hors d'usage, et si elles peuvent être encore utilisées, c'est dans des conditions tellement défectueuses que le tir au lieu d'être un plaisir devient un véritable supplice.

Une flèche se compose de trois parties : un talon empenné, un but et une tête. Les empennes du talon sont faites de plumes d'un volatile de basse-cour bien commun, le dindon. Elles

sont au nombre de trois, disposées de la façon suivante : deux dans un plan à peu près parallèle à celui de l'encoche dans laquelle est engagée la corde, la troisième placée toujours en haut, au moment où l'on tire, est perpendiculaire au plan de la corde. Les plumes sont en deux coloris ; l'empenne supérieure est d'une couleur, les deux autres semblablement colorées mais de nuance différente à la première. Quant à la tête, la partie qui vient piquer dans la cible, elle est soit de corne, soit de fer, et quelquefois même, dans les flèches les plus riches, d'acier. Ici se place la grave et double question de la longueur et du poids de la flèche. La longueur est tributaire de celle du bras de l'archer, quant au poids, il appartient à chacun de fixer, par expérience personnelle, quel est celui qui lui convient le mieux. Par conséquent il est impossible de dire : « pour un arc de telle longueur et de tel poids, il faut des flèches pesant tant et d'une longueur de tant ». C'est à chacun qu'il appartient de se rendre compte du type qui lui convient le mieux, avec lequel il obtient les meilleurs résultats. Après quoi il s'en tient au modèle qu'il a adopté, et c'est commettre une faute que de courir d'une flèche à l'autre. Il faut fixer son choix et s'en tenir là, quand des essais renouvelés vous ont donné des résultats satisfaisants. En principe le poids d'une flèche varie de 20 à 25 grammes. Il s'agit des flèches utilisées avec les arcs d'homme. Femmes, jeunes filles et enfants qui ne prennent pas part à des compétitions sérieuses et s'amusent simplement dans un jardin, usent généralement des flèches couramment vendues dans les maisons d'articles de jeu et dont la longueur ne dépasse pas 45 centimètres. Le prix en est de 40 à 50 centimes. Les flèches pour hommes — 60 à 75 centimètres — coûtent de 1 fr. 75 à 2 fr. 50. Il en est même qui ne dépassent pas 1 franc.

On voit que l'achat du matériel ne coûte pas les yeux de la tête, d'autant plus qu'il n'a pas besoin d'être renouvelé souvent,

tout au moins en ce qui concerne les accessoires les plus chers. Le tout est d'en prendre soin, de les entretenir comme il convient, ce qui ne demande pas grand temps et n'est guère difficile. Quant aux menues choses, telles que cordes de rechange et flèches, le prix en est si modique qu'il n'en coûte guère d'en acheter d'autres si les premières, après l'usage d'une saison, ne donnent plus satisfaction.

PRÉPARATION AU TIR

La préparation au tir comporte deux phases. La première consiste à attacher la corde à l'arc, la seconde à tendre l'arc. En réalité ces deux opérations se résument à une seule qui consiste à mettre l'arc en état d'être utilisé pour le tir. Il va sans dire que puisque l'arc doit être cintré quand la corde doit être tendue, il faut que celle-ci soit plus courte que l'arc lui-même. De plus, la distance qui sépare la corde de l'arc tendu est évaluée à une dizaine de centimètres environ, ce qui revient à dire que la corde doit être plus courte que l'arc de 4 à 5 centimètres. Fixer la corde après l'arc entraîne à la manœuvre suivante : nous avons dit que la corde possédait un œillet ; c'est cet œillet qu'on engage d'abord dans la petite gorge, l'encoche, réservée à cet usage à chacune des extrémités de l'arc. Ceci fait, la corde est tendue le long de l'arc pour en déterminer la longueur, c'est-à-dire pour repérer l'endroit, situé à 4 ou 5 centimètres de l'autre extrémité, où l'on fera une seconde boucle laquelle servira à fixer la corde à la seconde extrémité de l'arc. Il ne s'agit plus alors que de cintrer l'arc pour attacher la seconde extrémité de la corde. On procède généralement ainsi pour le faire. De la main droite on tient, par la poignée, l'arc perpendiculaire au sol, en faisant butter cette extrémité qui touche le sol contre le pied droit (la corde, cela va sans dire, a préalablement été fixée à cette extrémité). Des trois derniers doigts de la main gauche, les deux

autres tenant la corde au-dessous de la boucle qui y a été préparée, on appuie sur l'extrémité supérieure de l'arc pour le cintrer jusqu'à ce qu'elle vienne s'engager dans la boucle de la corde, espèce de nœud coulant que l'on serre alors de la main droite qui abandonne la prise qu'elle avait à la poignée de l'arc. L'opération qui consiste à délivrer la corde de l'arc se résume une manœuvre faite en sens contraire. L'arc étant posé à terre sur l'une de ses extrémités, on lui imprime d'une main une courbure qui suffit à détendre la corde et permet ainsi de dégager la boucle de l'encoche où elle était engagée. Nous indiquons cette manière de procéder comme une de celles le plus couramment employées. Elle n'est pas immuable et comporte des variantes apportées par chaque archer pour ses goûts personnels d'après le plus ou moins de facilité qu'il éprouve à monter son arc de telle ou de telle manière. L'essentiel est de ne pas abîmer l'arc et de ne lui imprimer, soit pour le tendre, soit pour le détendre, que la courbure strictement nécessaire. En tout état de cause un arc ne doit jamais rester tendu ; quand on a fini de s'en servir il faut immédiatement le délivrer de sa corde. Lui conserver sa courbure après le tir, c'est fatiguer le bois, lui ôter une partie de sa flexibilité et de sa puissance de détente. De même, il importe de toujours le tendre dans le bon sens, c'est-à-dire de ne pas le cintrer à l'envers, dans le sens opposé à celui où il doit l'être, sous peine sinon de le casser, du moins de déchirer les fibres du bois et de fausser l'appareil devenu alors inutilisable. D'ailleurs, en y prêtant un tant soit peu d'attention, l'erreur n'est guère possible, la direction des encoches aux extrémités fournissant une indication très précise, grâce à laquelle il n'y a pas moyen de se tromper.

LE TIR Nous n'en ajouterons pas davantage sur cette question du matériel; nous en avons dit l'essentiel de ce que les amateurs qui tirent dans leur jardin ont intérêt à savoir. Passons à la manière de se servir de l'arme. Envoyer une flèche dans un bersault paraît de premier abord la chose la plus simple du monde, et de fait, elle n'est pas bien compliquée.

C'est un exercice auquel on peut se livrer dès qu'on est en âge de se servir à peu près adroitement de ses mains. Mais pour bien tirer à l'arc, et faire brillante figure dans un concours, il faut une certaine habileté naturelle exercée par un entraînement assez régulier. La première chose à faire est d'adopter une bonne position pour tirer. La condition primordiale est de bien trouver son aplomb et de le conserver. Ceci n'est pas spécial, en somme, au tir à l'arc, la même obligation s'impose quand il s'agit de tirer avec des armes à feu. L'aplomb se trouve — supposons que nous ayons affaire à un tireur droitier — en écartant légèrement les talons, de 25 à 35 centimètres environ, le pied droit étant porté en retrait du pied gauche. C'est la jambe gauche qui supporte la majeure partie du poids du corps.

Quant au corps il doit rester droit, tourné sur le côté, sans contraction, dans une position souple, légère, naturelle. Cette position qu'on doit conserver jusqu'au moment où les doigts ont abandonné la flèche n'est pas toujours respectée, encore qu'il soit reconnu qu'elle est la meilleure et que ce soit celle à laquelle se sont ralliés à peu près tous les grands champions. Il en est une autre, que presque tous les archers sont d'accord pour la trouver mauvaise. C'est celle qui consiste à tirer les talons réunis, le corps légèrement penché en avant. L'aplomb d'un tireur ainsi placé est problématique. Il est mal équilibré sur ses jambes et la défectuosité de cet équilibre instable se fait nettement sentir au moment où il produit son effort pour envoyer sa flèche, bien que cet effort ne soit pas considé-

rable. En outre la position ne se re ommande pas au point de vue esthétique. Elle n'a rien de gracieux, quoiqu'en disent certains tireurs qui n'en veulent point démordre, bien qu'elle ne paraisse pas leur avoir beaucoup réussi. Lorsque l'aplomb sur les jambes est trouvé, on procède de la façon suivante : la main gauche tenant l'arc par la poignée, on place l'arme dans la position horizontale, le bras gauche légèrement tendu en avant, la corde passant sous l'avant-bras. De la main droite on prend la flèche, on la place sur l'arc et glissée sous l'index replié. Puis on engage le « tranche-fil » de la corde dans l'encoche de la flèche. La main droite, glissée sous la corde, s'empare de celle-ci avec trois doigts : l'index, le médius et l'annulaire, tous trois engagés jusqu'à la moitié de la seconde phalange, et le talon de la flèche tenu entre le médius et l'index celui-ci soutenu par l'effort du pouce.

Ces positions prises, on redresse l'arc verticalement et on allonge complètement le bras gauche, la main gauche tenant solidement la poignée après que la flèche, engagée sous l'index replié, ait été dégagée pour reposer maintenant sur l'index et touchant complètement contre le bois de l'arc qui occupe maintenant une position verticale partageant rigoureusement le bersault en deux parties égales. C'est alors que le bras droit et les doigts de la main droite travaillent. Ils ramènent la corde en arrière pour donner à l'arc la tension nécessaire à l'envoi de la flèche à la distance où elle doit parvenir. C'est ainsi que les doigts sont amenés jusqu'à hauteur du menton. Reste à viser. Pour viser, on dirige la pointe de la flèche vers le but que l'on veut atteindre ainsi qu'on le ferait du guidon d'un fusil, et la hauteur que l'on veut donner à la pointe du trait est fournie par une élévation ou un abaissement de la main (fig. 8). Lorsqu'on abandonne la flèche, qu'on la laisse se dégager du tire-fil, il faut que les deux mains se trouvent rigou-

reusement dans un même plan vertical qui par conséquent est perpendiculaire au plan de la cible. La tête est légèrement de profil, l'épaule droite bien rejetée en arrière, le coude plié sans exagération. L'ensemble du mouvement, ou plutôt de la position est gracieux. La Diane de Falguière peut en donner une idée, un peu dévêtue, à ceux qui oncques de leur existence n'ont vu tirer à l'arc. Pour décocher son trait il suffit de desserrer les doigts. Certains tireurs, beaucoup même, ont l'habitude en bandant leur arc de donner un point d'appui à leur main droite — ou à leur gauche s'ils sont gauchers — en glissant leur pouce sous le menton. Le procédé peut présenter quelques avantages bien qu'un grand nombre d'archers se dispensent de l'employer. En tous cas, il n'est pas joli, il ôte de l'élégance aux gestes. Mais enfin, comme l'essentiel c'est de « mettre dans le mille », ceux à qui le système peut être utile auraient bien tort de s'en priver. Il va sans dire que la fébrilité, même la simple nervosité ont une influence fâcheuse dans le tir à l'arc. Le calme et le sang-froid sont des qualités indispensables pour faire un grand tireur. Lorsqu'on écarte les doigts pour laisser partir la fléche, il faut le faire sans secousse, sans mouvement des bras ou des épaules. Tout ce qui est contraction des muscles au moment où, l'arc tendu, on vise le but contribue à déplacer la pointe de la flèche. Et le plus léger écart se fait sentir très sensiblement. C'est pourquoi, sans y mettre une précipitation défavorable, il faut s'entraîner à viser vite. Il n'y a pas grand'chose à gagner, et même le plus fréquemment il y a à perdre, à s'éterniser dans la position du viser en raison de l'effort, même léger, qu'on doit fournir pour tenir l'arc tendu. L'entraînement calme souvent la vivacité dont on fait preuve au début. Mais il y a cependant des natures réfractaires, et comme elles sont incorrigibles ou à peu près, il est bien rare que ce soient parmi elles qu'on trouve les grands tireurs à l'arc.